

La précarité en héritage

Les responsables politiques s'indignent contre la pauvreté. Mais leurs incantations ont des relents d'hypocrisie : en réalité, la pauvreté est savamment orchestrée, en particulier celle des mères.

Stéphane Roberti (président du CPAS de Forest)

Les constats déferlent dans les médias : en Belgique 400.000 enfants vivent sous le seuil de pauvreté, à Bruxelles, un enfant sur quatre grandit dans une famille sans revenu du travail, 12,8% des enfants de moins de trois ans vivent dans une famille au risque accru de pauvreté, ... Quel sensationnalisme glaçant, dans l'exposé des résultats chiffrés de la machine à produire/reproduire la pauvreté à nos portes, dans les écoles et dans les rues.

Alors l'Europe s'engage en savants slogans ; Stratégie Europe 2020 ; réduction de 20 millions de personnes touchées par l'exclusion et la précarité sociale. Dans sa roue, les ministres et secrétaire d'Etat de la bonne droite même plus libérale, ont financé des programmes de lutte contre la pauvreté infantile. Maggie De Block, naguère ministre de l'Intégration sociale, a rencardé les CPAS pour une campagne de bienfaisance « Les enfants d'abord ! ». Ce programme finance ainsi la mise en place de plateformes de concertation et de détection des situations de pauvreté infantile entre acteurs de l'encadrement de l'enfance afin de coordonner leurs actions. Les « bonnes pratiques » de ce dispositif se targuent des succès des ateliers

Déclaration des Bourgmestres contre la pauvreté infantile où les villes et les communes se mobilisent contre la pauvreté des enfants. Ce sont cette fois des bourgmestres qui justifient leur signature au bas de cette déclaration en nous parlant de chèques sportifs à l'attention des familles pauvres, de coaching scolaire par des étudiants eux-mêmes pauvres, de contrats de quartier durable qui permettent l'aménagement d'espaces de détente pour enfants, parfois – ô joie ! – en concertation avec « les jeunes des quartiers ». A Nancy, l'adjointe au maire chargée de l'enfance se montre convaincue – et presque convaincante – lorsqu'elle détaille son projet de garde d'enfants en dehors des heures d'accueil scolaire (dès 5h du matin) par des jeunes jobistes. Ou comment éluder la question de la précarité des emplois dans le nettoyage, collaborer au morcellement du travail et valider les horaires anti-familiaux en déposant les travailleurs et travailleuses de leurs droits de parents tout en galvanisant sa bonne conscience dans la lutte contre la pauvreté infantile.

Des impacts, très tôt

Tout cela paraît fort dérisoire quand on voit à quel point la précarité

maturité, petits poids à la naissance sont plus fréquents chez les mères démunies. Et l'engrenage des retards accusés, sur le plan de la santé, du développement du langage et de l'accès aux loisirs s'enclenche sans ménagement pour certifier les difficultés scolaires et compromettre les chances de trouver une place sur le marché de l'emploi plus tard. La parentalité est en outre un facteur précipitant les risques de pauvreté parce que les enfants, *a fortiori* s'ils sont nombreux, représentent aussi une charge

La précarité marque son empreinte avant même la naissance.

significative voire un prétexte à la discrimination lorsqu'il faut se loger, chercher un emploi, participer à une formation...

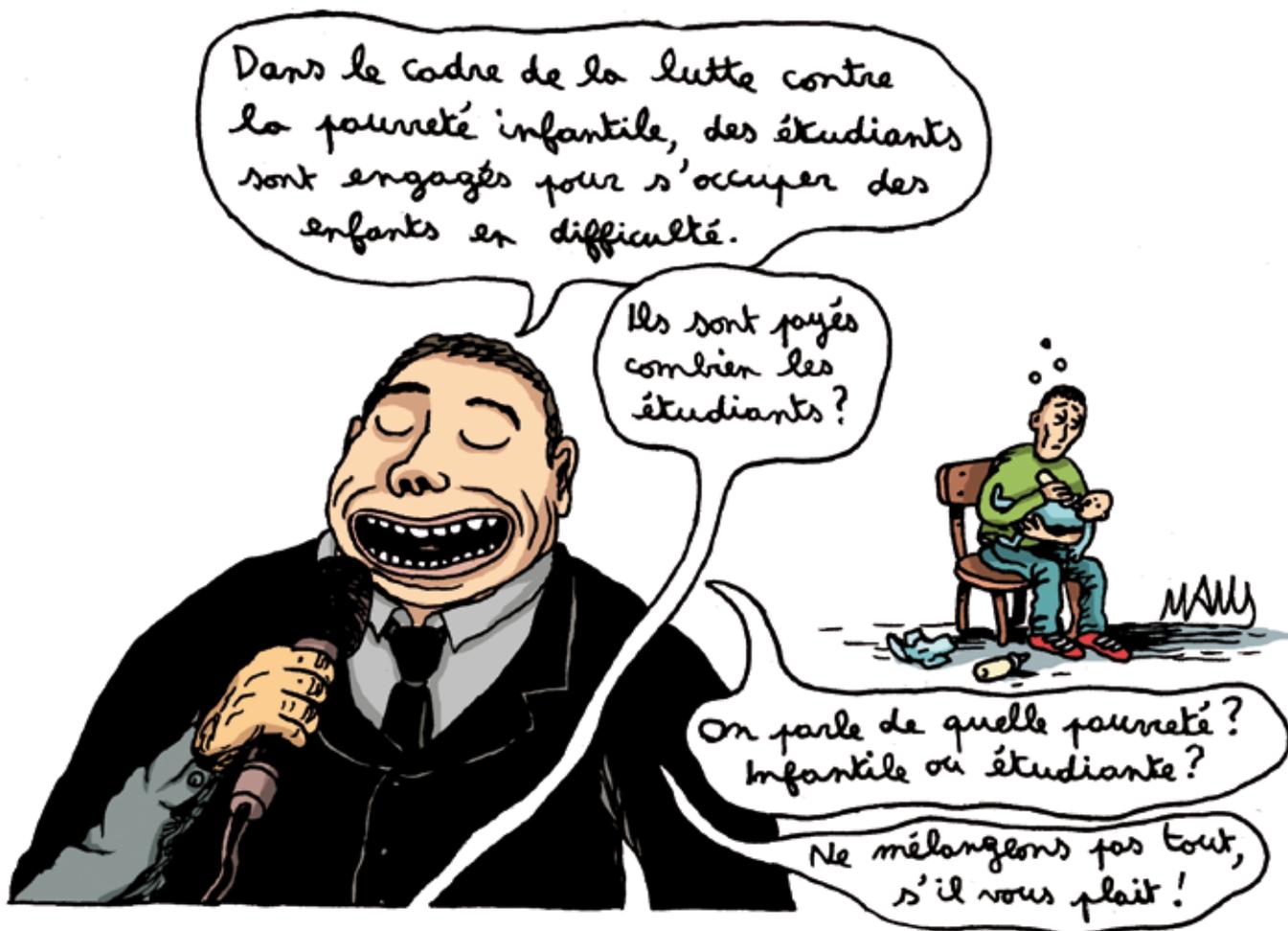
Le lecteur d'*Ensemble !* fait figure d'averti quant aux impacts générés des mesures d'austérité en général, de la dérégulation du marché du travail et des réformes du chômage qui touchent particulièrement et brutalement les femmes, les cohabitantes, les familles monoparentales, celles qui passent d'un statut précaire à un autre... Bref aussi de mères, qui sont acculées à reporter une facture scolaire, à compter et décompter les jours et les sous qu'il reste et jauger le frigo, à se priver elles-mêmes de l'essentiel pour remplir les boîtes à tartines jusqu'à la fin du mois.

Quelle hypocrisie dans ces dispositifs de lutte contre la pauvreté infantile. Quand les mêmes gouvernements œuvrent si consciencieusement à appauvrir les parents, et les mères, singulièrement par les nombreuses mesures de détricotage du cadre du travail, d'exclusion de la Sécurité so-

Les enfants au cartable incomplet le jour de la rentrée seront aussi ceux qui ramèneront bientôt des rappels de factures scolaires.

de customisation de cartables de seconde main et se brossent bien du secret professionnel « dans l'intérêt des usagers ». Plus récemment, Elke Sleurs, secrétaire d'Etat N-VA, consacrait une journée à la promotion de la

marque son empreinte avant même la naissance. L'Observatoire de la Santé et du Social a étudié l'impact de la pauvreté sur la périnatalité : alimentation de faible qualité, moindre suivi médical de la grossesse, pré-



⇒ ciale ou encore de contrôle renforcé de l'octroi du revenu minimum. Une campagne très éloquent de l'Unicef (1) a mesuré l'impact de la crise de 2008 sur la pauvreté des enfants dans 41 pays « développés ». Les constats ne font aucune place au doute ; les plus jeunes sont plus nombreux et demeureront des victimes de première ligne de la crise financière de 2008. Les faits sont particulièrement observables dans les pays où la protection sociale s'est elle-même affaiblie ces dernières décennies.

Si les (ou le) parent(s) sont(est) privé(e)s des sécurités essentielles qui permettent d'envisager un peu sereinement le quotidien, manquent simplement d'un revenu décent, ce n'est pas un chèque sport ou un processus de concertation pour l'aménagement d'un terrain de sport qui vont combler les retards cumulés et compenser l'héritage des manques !

L'école gratuite : pour plus tard

L'école gratuite est reportée au jour où ce sera une mesure moins chère et moins difficile à mettre en œuvre,

si on en croit le Pacte d'excellence. En attendant les frais scolaires sont exorbitants pour de nombreuses familles. Dans ma commune à Forest, en dépit de l'inquiétude des associations de parents et de l'opposition d'Ecolo, du milieu associatif et du Délégué général aux droits de l'enfant, le

nouveau règlement d'ordre intérieur prévoit entre autres que l'école peut limiter l'accès des enfants de mauvais payeurs aux sorties mais aussi aux repas chauds et même aux garderies. Les enfants au cartable incomplet le jour de la rentrée seront aussi ceux qui ramèneront bientôt des rappels de



L'ACCUEIL EN CRÈCHE EN RBC

En Région bruxelloise, on ne peut ignorer la pénurie de places d'accueil de la petite enfance. Les quartiers où la natalité est la plus forte sont aussi ceux où le revenu médian est le plus faible et ceux dont le nombre de places d'accueil est lui aussi le plus faible. (1) Cette pénurie généralisée à l'échelle de la région induit une sélectivité des demandes de places d'accueil. Dans toutes les communes bruxelloises, elle se base sur un critère de résidence et du travail d'au moins l'un des parents. Pourtant, l'accueil de la petite enfance, en tant que service public en bonne partie subsidié par

l'impôt, devrait par essence bénéficier d'un accès inconditionnel tout comme la justice ou l'enseignement.

On sait aussi que devenir parent augmente le risque de pauvreté ; ce péril est d'autant plus grand pour les familles monoparentales. En effet, cette responsabilité peut fragiliser de jeunes adultes, économiquement et socialement. La meilleure voie pour lutter contre la pauvreté infantile ne serait-elle pas de ne pas entraver l'accès aux ressources pour les parents ? Outre cette fonction économique, l'accueil de la petite enfance représente

factures scolaires, des frais de cantine et de garderie impayés. Ces factures minent la relation entre les familles et l'école, trop souvent encore avec l'enfant en intermédiaire, messenger, victime et responsable, poussé à des

service social en voyant fonctionner la machine de la fabrique des pauvres. Les mères qui s'écroulent quand elles doivent livrer qu'elles ne peuvent plus remplir les boîtes à tartines à la fin du mois ou celles dont les enfants ont fi-

supérieur de l'enfant dans des situations extrêmes. Ces enfants sont recueillis dans des institutions ou dans de trop rares familles d'accueil. Au lieu de s'interroger sur les conditions qui amènent ces situations intenable pour l'enfant et le(s) parent(s), le projet de réforme tend à conforter les parents d'accueil dans leur pouvoir décisionnel dans la trajectoire de l'enfant, dépossédant du même coup le parent initial de son rôle dans la vie de son enfant, il est rendu inapte dans ce lien intime et valorisé de parentalité, une fois de plus relégué à ses inaptitudes... □

La pauvreté est un problème tenace qui se transmet mécaniquement à la génération suivante.

stratégies pour ne pas endosser trop vite l'étiquette de l'enfant de pauvres. Dans les CPAS, on continuera à intervenir dans la prise en charge de ces factures et ainsi à étirer la solidarité locale pour couvrir une partie de ces coûts et protéger un peu les enfants, les familles et les écoles.

Parents pauvres, enfants pauvres

La pauvreté est un problème tenace qui se transmet mécaniquement à la génération suivante. Pour la contrer, il faudrait nécessairement revaloriser le revenu d'intégration comme ultime filet de sécurité, maintenir toute l'efficacité du dispositif des allocations familiales (suspendu à une régionalisation à l'aveugle) et garantir un accès aux milieux d'accueil de la petite enfance, en particulier pour les enfants dont les parents ne travaillent pas, aux encadrements spécifiques au sein de l'enseignement... C'est tout le contraire qui se dessine, je le déplore lors de tous les Comités spéciaux du

nalement été placés parce qu'aucune alternative n'a pu être trouvée à leur logement insalubre devenu dangereux pour les petits...

Que reste-t-il des chances de ces enfants de se construire sur des bases sécurisantes ?

Les politiques en charge n'ont pourtant cessé de s'agiter de façon ostentatoire sur la pauvreté infantile et simultanément de restreindre l'accès à la dignité aux parents. Nous avons été alertés par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) d'un projet de loi N-VA visant à confier des missions de plus en plus prépondérantes aux familles d'accueil. Chaque année, 10.000 enfants sont « placés », soit retirés de leur famille parce que les parents sont jugés « défaillants ». Les raisons vont du logement insalubre aux troubles psychiatriques d'un parent en passant par des assuétudes problématiques. Ces décisions sont prises dans l'intérêt

une réelle opportunité d'inclusion et d'émancipation sociale et économique des familles. En effet, la crèche rencontre une fonction éducative des enfants, en étant un lieu d'apprentissages et de sociabilité, de jeux et de bien-être. La crèche est un lieu pionnier de soutien à la parentalité, d'expression des questions socio-sanitaires, alimentaires, scolaires et administratives, un lieu de liens de confiance – retrouvée – entre les professionnels, les intervenants extérieurs, les parents et les enfants. Concrètement, quand on parle entre parents avec un professionnel de l'alimentation des tout-petits, de la place des petits récits et de celle des écrans ou encore de l'inscription future à

l'école,... les difficultés en français, la structure familiale ou les disparités économiques ne peuvent représenter un obstacle à la participation de chacun. Est-ce bien le rôle des CPAS de financer des places en crèche pour les tout-petits, afin qu'ils soient accueillis par des puéricultrices dans un environnement adapté et échappent parfois à des conditions de logement déplorables et que les parents puissent éviter de trimballer les poussettes dans les administrations du contrôle ou simplement souffler ?

Naître Bruxellois(e), indicateurs de santé périnatale des Bruxellois(es) 2000-2012, Observatoire de la Santé et du Social, COCOM, 2015.

(1) <https://www.unicef.be/fr/limpact-de-la-crise-sur-les-enfants-dans-les-pays-riches/>

□ □ □

ABAS VIVA !

Yves Martens

L'opération de *charity business* Viva for life est un jeu, acheté à la société de production Endemol, qui consiste à enfermer des animateurs radio dans un cube de verre durant une semaine, 24 heures sur 24. Un « Big Brother » caritatif. Car cette « épreuve » est censée symboliser les difficultés pour les enfants de vivre dans la pauvreté. L'émission vise à recueillir des dons. En 2015, l'opération avait permis de récolter 3.028.755 euros et d'ainsi aider 76 associations actives sur le terrain de la petite enfance et de la pauvreté. Sa quatrième édition se déroulera du 17 au 23 décembre. De nombreuses voix citoyennes et associatives ont critiqué ce cirque, bien loin de la mission d'un service public qui devrait plus utilement donner la parole à l'analyse des causes de la pauvreté infantile. (1) Comme il faut chaque fois relancer l'intérêt médiatique, la nouveauté de cette année est l'arrivée dans l'équipe d'animateurs d'Ophélie Fontana. Celle-ci en a rajouté une couche dans les clichés en déclarant : « *En tant que maman, je suis profondément touchée par la cause défendue par cette opération.* » Pathétique !

Lire entre autres Charity show, par Irène Kaufert, *Ensemble !* n°89, p. 74